

N°2019/072

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPESArrondissement
de BRIANCON**Commune du MONETIER-LES-BAINS****ARRETE**

portant fixation des tarifs du camping municipal «Les Deux Glaciers»,

Le Maire du MONETIER LES BAINS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-21,
 Vu la délibération du Conseil Municipal du 9 avril 2014, n°021/2014, donnant délégation à Madame le Maire,
 Vu l'arrêté municipal n°2016/094 en date du 20 mai 2016 instituant une sous régie de recettes auprès de la Régie constituée pour le pôle « Services Extérieurs » de la mairie du Monétier les Bains, (n°2016/067) pour l'encaissement des prestations proposées au camping municipal,
 Vu l'arrêté municipal n° 2018/132 en date du 14 mai 2018 fixant les tarifs pour la saison d'été 2018,

ARRETE**Article 1 :** L'arrêté municipal n°2018/132 du 14 mai 2018 est abrogé.**Article 2:** Les tarifs d'accès au camping municipal sont fixés comme suit :

	Basse saison 2019 du 1 ^{er} au 30 juin et du 2 au 30 septembre	Haute saison 2019 du 1 ^{er} juillet au 1 ^{er} septembre
Emplacement aménagé		
Emplacement tente aménagé (inclus 1 véhicule)	6.00 €	8.00 €
Emplacement tente (inclus 1 véhicule)	4.50 €	6.00 €
Adulte +18 ans	4.50 €	4.50 €
Enfant de 4 à 18 ans	2.50 €	3.00 €
Enfant - 4ans	0.00 €	0.00 €
Forfait randonneur sans véhicule	6.00 €	8.00 €
Véhicule supplémentaire	1.50 €	3.00 €
Animal	2.50 €	3.00 €
Taxe de séjour (adulte +18 ans)	0.20 €	0.20 €
Remise séjour +15 jours	-10 %	-10 %
OPTIONS		
Electricité 6 A.	4.50 €	4.50 €
Electricité 10 A.	6.00 €	6.00 €
Machine à laver ou sèche-linge	5.00 €	5.00 €

AR PREFECTURE

005-210500799-20190226-2019_072-AR
Regu le 04/03/2019

FORFAITS	
Forfait résidence saison	
1 camping-car + 1 voiture + 2 adultes	1 250.00 €
Forfait mensuel travailleurs saisonniers Contrat de travail sur la Commune	
Tarif mensuel	200.00 €

Article 3 – Le régisseur chargé du recouvrement de ces recettes est Madame Elodie GUGLIELMETTI.

Article 4– Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de BRIANCON
- Monsieur le Trésorier de BRIANCON
- Madame le Régisseur de la Régie de Recettes du camping

Fait au MONETIER LES BAINS, le 26 février 2018

Madame le Maire

Anne-Marie FORGEUX

